

LE MAIRE VOUS INFORME

■ MAISON MAGUIRE ■

J'ai assisté récemment, avec très grand plaisir, au dévoilement d'une nouvelle salle au bénéfice des utilisateurs des services de la Maison Maguire. J'aimerais dire à tout le personnel travaillant à cette dernière que j'ai été impressionné par vos efforts. Bravo! Également, j'aimerais remercier une très vieille connaissance (nous jouions au ballon-chasseur ensemble à l'école St-Joseph au début des années 80), M. Claude Gough, fils de M. Maurice Gough et de Mme Angélie St-Onge, qui m'a fait faire une visite guidée du proprio avec un enthousiasme peu commun. Claude, je pense souvent à toi et tu as beaucoup à m'enseigner.

■ ACHAT D'UNE « ŒUVRE D'ART » DE 1 500 \$ ■

Lors de l'assemblée publique du 4 mai 2009, M. Raymond Deslauriers, conseiller au siège numéro 1 et responsable de la culture, a fait une présentation magistrale. Avec toute la fougue qu'on lui connaît et la bonne humeur qui le caractérise, il a réussi à convaincre le conseil (dans une décision partagée de 4 « pour », 3 « contre ») de faire l'acquisition d'une « œuvre d'art » de 4 X 8 au montant de 1 500 \$.

Où est le problème? Pour votre information, chers contribuables et citoyens, nous avons le choix entre une photo d'un nuage sur le long au dessus de la mer à Belledune et celle d'une roulotte rouillée de 12 pieds dans un champ du 2^e rang à Carleton. Lesdites œuvres proviennent apparemment d'un artiste de la région de la Vallée.

J'étais et je suis toujours contre l'achat de cette photographie de 1 500 \$. Pourquoi? Parce que je pense que cela représente peu Carleton-sur-Mer, parce que j'aurais aimé favoriser, à qualité égale, un artiste de Carleton-sur-Mer et parce que je pensais et je pense toujours que nous avons beaucoup d'autres priorités dans le moment. Comprenons-nous bien. Je n'ai rien contre l'artiste! J'admire même son audace. C'est juste que cela ne semblait pas correspondre à nos besoins.

Comme Monsieur Deslauriers a fait un bon travail de persuasion auprès du Conseil, je n'ai pas le choix de me conformer à la décision de ce dernier. On appelle cela la démocratie. Que voulez-vous, comme disait une personnalité bien connue! Maintenant je dois cependant tenter de récupérer la situation à l'avantage des citoyens de Carleton-sur-Mer, si c'est possible.

Je proposerai donc au Conseil de mettre l'oeuvre bien à la vue à quelque part, afin que vous puissiez voir où est allée une petite partie de vos taxes. Peut-être même que nous réussirons à faire sourire une large proportion d'entre vous! Si tel est le cas, « l'investissement » aura valu la peine finalement.

Entretemps, j'aurai une pensée bien spéciale pour vous, contribuables et citoyens de Carleton-sur-Mer, quand je signerai le chèque...

■ PROPRIÉTÉ DE LA VILLE ■

J'ai appris plusieurs choses inusitées depuis mon élection au poste de maire en novembre 2005 de la plus belle petite ville au monde : Carleton-sur-Mer. Les plus vieux appellent cela l'expérience... je vous en reparlerai peut-être plus en détails dans le futur ou en temps et lieux.

Il y a cependant une chose qui me surprend toujours. C'est de voir des gens proches de moi, qui me donnaient de bons conseils, devenir des adversaires politiques sans que j'en sache le moindrement pourquoi. Je ne suis juste pas capable de m'y habituer. Remarquez que l'inverse arrive également!

Nous ne sommes pas en Russie de l'avant *Gorbatchev* et les gens sont libres – incluant moi-même – de dire leurs impressions et de changer d'avis autant qu'ils le veulent, en autant qu'ils le fassent respectueusement et dans la vérité.

Tout cela pour dire que je suis surpris des prises de positions fréquentes et récentes de messieurs Denys Beaumont et Gérald Boudreau en public ou sur les ondes de CIEU-FM concernant la propriété de notre ville. Messieurs, vous exagérez!. J'aurais apprécié avoir votre point de vue en personne avant d'attaquer l'administration municipale en public. Parfois, par considération éthique, un simple coup de téléphone suffit! Comme la bonne foi se présume, je vais assumer que vous avez oublié de m'en parler avant d'en parler publiquement.

Entendons-nous bien! Il est vrai de dire que ce n'est jamais assez propre. Il est également impératif de répéter que l'hygiène du milieu est primordiale. Mais je sens l'urgent besoin de défendre l'administration de la Ville, ses citoyens et ses employés dévoués contre ce qui me semble devenir un dossier exagéré pour des raisons qui sont, peut-être, autres que la recherche du bien commun. Peut-être pour des raisons politiques?

Messieurs, quand vous affirmez publiquement et à répétition que Carleton-sur-Mer est « un dépotoir à certains endroits sur les terrains de la Ville » ou que « la vermine commence à se promener », vous nuisez à votre ville. Vous tentez de faire croire à la population que leur ville est plus sale que les autres. Vous repoussez les touristes ou les nouveaux arrivants avec toutes les conséquences qui s'en suivent. Vous diminuez la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens de Carleton-sur-Mer envers notre ville.

Plus grave encore, vous discréditez injustement le travail des employés de notre ville qui ont une grosse commande devant eux à tous les printemps : nettoyer l'ensemble de la ville en un temps record. Ce n'est jamais assez rapide, mais ils font de leur mieux avec les équipements et les budgets que nous possédons. N'oublions pas que nous sommes au début mai et qu'il reste de la neige à bien des endroits...

Publiquement, on a critiqué la décision de la ville de placer temporairement des conteneurs matériaux secs à l'arrière de l'aréna.

En passant, ces derniers doivent être dans un endroit relativement passant pour éviter qu'on mette le feu dedans hors de notre contrôle. Notre réponse : nous l'avons fait pour accommoder nos citoyens et éviter qu'ils doivent se déplacer à St-Alphonse eux-mêmes pour nettoyer leurs cours. Nous appelons cela du service à la population. Les villes voisines qui ne le font pas se retrouvent souvent avec des vieux divans le long des champs... est-ce parfait? Non. Mais nous pensons que nous contribuons globalement à la propreté de la ville.

Publiquement, on a aussi critiqué l'allure de la cour du garage municipal. Notre réponse : nous devons procéder par priorité et le nettoyage des rues que l'ensemble de la population utilise et le raccordement au nouveau système d'approvisionnement en eau potable en sont tout autant. Nous appelons cela aussi du service à la population.

Ainsi, je n'excuse pas nos décisions, mais je tente de les justifier et de les expliquer dans leurs contextes.

Il y a cependant toujours place à amélioration. À partir de cette année, le balai mécanique sera passé dans les rues qui en ont besoin à tous les mois au lieu d'uniquement au printemps comme dans le passé. Vous comprenez Monsieur le directeur des travaux publics? Nous sommes encore loin de Viennes, en Autriche, où on le passe à tous les jours. Vous admettez avec nous que nous ne possédons pas la même richesse foncière non plus... Mais nous serons mieux que la plupart des villes de la Gaspésie qui feront comme nous faisons avant. On appelle cela de l'amélioration.

Il y aura également un réaménagement de la cour du garage municipal pour accommoder le voisinage. Dans ce cas, nous sommes même prêts à offrir une nouvelle clôture mitoyenne à ce dernier pour diminuer les impacts visuels. À condition bien sûr que ledit voisinage soit d'accord! On appelle cela aussi de l'amélioration.

Ultimement, je rappelle aux gens que je suis fier de Carleton-sur-Mer et de l'excellente maintenance de ses infrastructures. Le camping, l'aréna, la salle Charles-Dugas, l'O.T.J., l'hôtel de ville, les églises, la piste cyclable, le site de la plage, les terrains publics, le mont St-Joseph et même l'état en général de nos rues font l'envie de bien des villes en Gaspésie. Cela aussi il faut le rappeler, et c'est mon travail comme maire de le faire.

Bref, je vous remercie de l'attention portée à nos actions et je vous prie d'accepter mes salutations les plus distinguées.

Michel Lacroix, maire

LA VILLE VOUS INFORME

Veillez prendre note que les conteneurs pour les matières sèches qui étaient situés au centre Léopold-Leclerc et au garage municipal de Saint-Omer ont été déplacés au dépôt en tranchée de Saint-Omer. Vous pouvez y accéder les **mercredis et samedis de 7 h à 16 h**.

ÉCOVOILE BAIE-DES-CHALEURS C'EST LE TEMPS DE VOUS INSCRIRE!

Écovoile Baie-des-Chaleurs a lancé sa nouvelle saison qui promet de magnifiques expériences de découverte de la voile et du milieu marin. Que ce soit pour un jeune qui veut passer 1 ou 2 semaines en formation ou pour un adulte qui planifie d'apprendre la voile, il est temps de s'inscrire. Tout au long de l'été 2009, l'école offre plusieurs activités : des sessions de formation pour les jeunes et les adultes sur des dériveurs (petites embarcations) d'une durée de 2 à 5 jours, des cours pour les jeunes accompagnés et pour les adultes sur des voiliers (plus grandes embarcations) de durée variable (1 à 5 jours), ainsi que de la location de voiliers avec ou sans capitaine. Plusieurs activités spéciales auront également lieu : régates, traversée à l'île aux Hérons, semaine Écovoile aventure (voile-camping), etc.

Information : 418 364-7802 ou www.ecovoile.com

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

■ L'heure du conte pour les tout-petits ■

Veillez noter que l'heure du conte aura lieu exceptionnellement le **jeudi 14 mai à 19 h**. Il sera présenté par des membres de la troupe de théâtre Le Clan Destin dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

NOUVEAUX RÉSIDENTS

Dans le but de souligner l'arrivée des nouveaux résidents de Carleton-sur-Mer, la population est invitée à un brunch le **dimanche 31 mai 2009, à 10 h**, à la salle Charles-Dugas. Bienvenue à tous!

Coût : 10 \$ adulte / 5 \$ enfant

Information : 418 364-6162 (Gay Norton) ou 418 364-7220 (Jeannine Arseneau)

CUEILLETTE DE BOUTEILLES

Il y aura une cueillette de bouteilles et de sous noirs au profit de l'Association du cancer dans le cadre de l'activité *Le relais pour la vie*. L'équipe *Full Estime* ramassera vos bouteilles vides et sous noirs le samedi **30 mai de 9 h à 12 h**. Merci de votre support!

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2009 SPECTACLE DE LA RELÈVE – 10^E ÉDITION!

Le 24 juin prochain aura lieu la 10^e édition du Spectacle de la relève. Le comité organisateur de la fête nationale du Québec est à la recherche de jeunes talents désirant offrir une prestation artistique dans le cadre du spectacle.

Catégories admissibles : humour, danse, chant, poésie, théâtre et variété

Âge : 7 à 30 ans

Critères d'admissibilité : répertoire francophone obligatoire

Des prix de participation seront remis aux artistes. Inscrivez-vous au plus tard **le lundi 8 juin prochain**. Faites vite, les places sont limitées!

Information et inscription : 418 364-7073, poste 231

FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le 27 février dernier, le comité de sélection du fonds de visibilité Cartier Énergie Éolienne recevait une vingtaine de demandes d'aide financière de différents organismes du milieu. Une partie du financement disponible pour l'année a été accordée, soit un montant total de 15 175 \$. Étant donné le nombre de demandes reçues, le conseil municipal a décidé que dorénavant, il y aurait deux dates de tombée au lieu de quatre, soit en février et en août de chaque année. Les prochaines demandes pour le fonds de visibilité devront donc nous être acheminées avant le 28 août prochain. Nous vous remercions de votre compréhension.

PRÉPARATION AU BAPTÊME

Les parents qui désirent faire baptiser leur enfant d'ici l'automne sont invités à participer à une réunion préparatoire au baptême le **mardi 19 mai à 19 h 30**, à la sacristie de l'église de Carleton. Les parrains et marraines sont également invités.

Information : 418 364-7633 (Elizabeth d'Amboise)

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 1^{er} juin prochain, 20 h**, à l'O.T.J. de Saint-Omer.

FONDATION DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DE CARLETON-SUR-MER ET INSCRIPTION À LA LIGUE DE SOCCER JUNIOR

Le 29 avril dernier s'est tenue à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer une rencontre publique d'échanges et de discussions en lien avec le fonctionnement en général de la Ligue de soccer de Carleton-sur-Mer. Le but avoué de la rencontre n'était rien d'autre que l'amélioration du fonctionnement de cette activité en plein développement. Au terme de la soirée, nous en avons conclu que **l'implication des parents est indispensable** au bon développement de la ligue. Ainsi, **l'idée de fonder un comité a été acceptée à l'unanimité**. La fondation de l'Association de soccer de Carleton-sur-Mer aura lieu le **mardi 19 mai 2009 à 19 h** à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer. Des personnes seront invitées à siéger sur ce comité, mais également, d'autres personnes seront invitées à s'impliquer comme entraîneurs ou accompagnateurs des équipes. Bienvenue à toutes les personnes intéressées par le développement du soccer!

Quant à la soirée d'inscription, elle aura lieu le **lundi 25 mai de 18 h 30 à 20 h** à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer. L'activité s'adresse aux jeunes de 6 à 16 ans (années de naissance de 1993 à 2003).

Coût : 50 \$ / 1^{er} enfant, 25 \$ / 2^e enfant et 25 \$ / 3^e enfant

Information : 418 364-7073, poste 231

EMPLOI ÉTUDIANT – ÉTÉ 2009 ARBITRE AU SOCCER (postes à temps partiel à 11 \$ / h)

Sous la responsabilité du Service des loisirs et de la culture, les arbitres au soccer devront collaborer à l'application des règlements lors des parties de la ligue de soccer intermunicipale. Possibilité d'assister à une formation (à déterminer).

Exigences :

- Avoir une bonne connaissance de cette discipline sportive (un atout);
- Aimer travailler selon un horaire flexible (soir et fin de semaine);
- Être disponible pour suivre une formation;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des jeunes.

Les personnes intéressées doivent contacter Pascal Alain au Service des loisirs et de la culture de la Ville de Carleton-sur-Mer au 418 364-7073, poste 230, ou par courriel : pascal.alain@carletonsurmer.com

MAXIMUM 90 - PROGRAMMATION

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts :

Montréal all city big band : samedi 6 juin à 20 h - Concert jazz

Big band de 19 musiciens spécialisé dans le jazz new-yorkais (*Billie Holiday, Count Basie, Duke Ellington, Chet Baker*). On y retrouve 5 trompettistes, 5 trombonistes, 5 saxophonistes, 1 pianiste, 1 batteur, 1 contrebassiste et 1 guitariste. www.montrealallcitybigband.com

Coût : 20 \$

Billetterie ouverte du mardi au jeudi de 17 h à 19 h et deux heures avant chaque représentation : 418 364-6822, poste 351

À noter que Maximum 90 invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à venir assister au lancement de notre programmation été-automne 2009 qui se tiendra **le jeudi 14 mai à 16 h 30, au foyer Hydro-Québec du Quai des arts**. Formule 4 à 6 avec consommations, buffet, tirages et mise en ligne de notre nouveau site web! À cette occasion, les billets de la programmation seront accessibles pour les membres de Maximum 90.

CAMP DE JOUR LIONS 2009 SOIRÉE D'INSCRIPTION

Le camp de jour Lions s'adresse aux jeunes âgés de 5 à 12 ans. Les activités débuteront le **lundi 29 juin et prendront fin le vendredi 7 août**. Le camp se déroulera à l'école Bourg et des sorties sont prévues à chaque semaine ainsi que plusieurs ateliers de découvertes : artistiques, écologiques, sportives, de plein air et encore plus.

Tarification pour un jeune campeur	Camp de jour sans service de garde 9 h à 16 h	Camp de jour avec service de garde 7 h 45 à 17 h
À la semaine	45 \$ / semaine	55 \$ / semaine
Pour tout le camp	255 \$ / 6 semaines	300 \$ / 6 semaines

Inscription : sur place le jeudi 4 juin de 18 h 45 à 20 h à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer.

Information : 418 364-7073, poste 231

Une séance d'information pour les parents concernant le déroulement du camp de jour 2009 aura lieu le même soir de 18 h 30 à 18 h 45. **Étant donné le nombre limité de places, la priorité d'inscription ira aux personnes qui seront présentes lors de cette soirée.**

* Les enfants de 5 ans doivent avoir complété leur maternelle et aucune inscription ne sera acceptée avant le 4 juin 18 h 45.

CINÉTOILE PRÉSENTE!

Le vendredi 8 mai, à 20 h : LES GRANDES PERSONNES – Un portrait de famille tendre et ironique à la fois. Un film délicat, qui a trouvé le juste équilibre entre drôlerie et gravité. Présenté au Festival de Cannes.

Le vendredi 22 mai, à 20 h : MOI QUI AI SERVI LE ROI D'ANGLETERRE – Un regard satirique sur l'opulence du Prague de l'entre-deux-guerres. Une tragédie comédie aux textes d'une belle intelligence. Un film brillamment réalisé.

Le dimanche 31 mai, à 13 h 30 : L'EMPREINTE DE L'ANGE – Alors qu'elle vient chercher son fils Thomas dans une fête, Elsa remarque une petite fille de six ans qui la bouleverse. Elle le sent : Lola est sa propre fille. Elsa est-elle folle? Que s'est-il donc passé six ans auparavant? Suspense troublant!

cinetoile.info – Billets en vente au Quai des arts une heure avant la projection. Entrée régulière : 8 \$ – Entrée étudiante : 5 \$
[Nouvelle programmation à l'automne.](#)

CLUB VTT TRACADIÈCHE

Voici les activités du Club VTT Tracadièche pour la saison 2009 :

- Dimanche 31 mai : dîner chez Mam'zelle Maria
Information : 418 759-3578 (Jocelyn Audet)
- Samedi 20 juin : randonnée à Saint-Louis
Information : 418 364-7439 (Serge Allard)
- Samedi 25 juillet : randonnée à Nouvelle, dîner au restaurant Shoolbred
Information : 418 794-2041 (Jean-Marc Lapointe)
- 31 juillet, 1^{er} et 2 août : Raid Trans-Gaspésien (besoin de bénévoles)
- Dimanche 23 août : randonnée au lac à Moreau
Information : 418 364-7577 (Henri Porlier)

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu au local des chevaliers le **lundi 11 mai** prochain à 19 h 30. Venez en grand nombre!

Donald Falardeau, grand chevalier

LA FABRIQUE DE CARLETON VOUS INFORME

■ Une soirée Taizé ■

L'équipe de Pastorale paroissiale vous invite cordialement à partager un doux moment dans l'esprit de Taizé. Le déroulement d'une soirée Taizé s'inscrit dans le recueillement, le chant et la prière. Une expérience nouvelle à vivre absolument. Dans une ambiance musicale, piano et flûte traversière, la soirée s'imprègne de chants harmonieux accompagnés de quelques prières. Une pause dans le silence nous permet de méditer sur les paroles saintes. En finale s'ajoutent des nouveaux chants. Une très belle expérience d'intériorité qui gagne à être connue. **Rendez-vous le 11 mai prochain, de 19 h à 20 h, à l'église St-Joseph de Carleton.**

■ Marché aux puces ■

Le marché aux puces au profit de la Fabrique de Carleton aura lieu le **samedi 30 mai** de 9 h à 16 h et le **dimanche 31 mai**, après la messe de 9 h jusqu'à 16 h. Si vous avez des articles en bon état à donner, vous pourrez les déposer à la sacristie de Carleton les 27 et 28 mai prochain durant le jour. Nous prenons de tout : articles de sport, livres, vaisselle, literie, jouets, petits meubles, à l'exception de gros meubles ou appareils électriques. Venez encourager et aider financièrement votre Fabrique. Information : 418 364-3192 (Hervé Alain)

■ Bilan financier de la restauration de l'église de Carleton Travaux de la phase 1 – Consolidation de la structure et réfection du toit du clocher ■

REVENUS

Action du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Patrimoine religieux du Québec	564 323,00 \$
À venir du ministère	19 906,66 \$
Remboursement des taxes (TPS et TVQ)	45 976,09 \$
Octroi de la Ville de Carleton-sur-Mer	75 000,00 \$
Don du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : Madame Nathalie Normandeau	5 000,00 \$
Dons d'organismes et maisons d'affaires	40 000,00 \$
Concert bénéfice de juillet 2007	3 378,00 \$
Barrage routier de août 2008	1 120,10 \$
Don anonyme	15 000,00 \$
Dons des particuliers	62 992,10 \$
Intérêts sur placement	3 073,64 \$
TOTAL	835 769,59 \$

DÉPENSES

Les Constructions Gilles Bélanger Inc.	781 054,78 \$
Les Architectes Proulx et Savard	63 371,44 \$
BPR Ingénieurs conseils	18 759,01 \$
Dépenses diverses	3 465,27 \$
Frais bancaires	528,78 \$
TOTAL	867 179,28 \$
moins les revenus de :	835 769,59 \$
différence :	31,409,69 \$

La différence de 31 409,69 \$ représente la part de la Fabrique dans ce projet.

Le Conseil de fabrique de la paroisse St-Joseph de Carleton tient à remercier très sincèrement toutes les personnes qui nous ont soutenus dans la réalisation de ce projet, et tout particulièrement le conseil de ville de Carleton-sur-Mer. Merci à tous nos généreux donateurs, à tous nos bénévoles et un merci bien spécial à M. Gérald Boudreau qui a supervisé les travaux d'une main de maître et avec professionnalisme.

LA CROCHE CHŒUR EN CONCERT

C'est sous le thème « Y a pas deux chansons pareilles » que madame Sylvie Lapointe, chef du chœur, et ses choristes de La croche chœur vous présenteront leur concert du printemps, **le samedi 6 juin, à 20 h**, à l'église de Carleton. Le répertoire, cette fois-ci, est entièrement consacré aux compositeurs québécois dont Vigneault, Leclerc, Ferland, Lapointe, mais également Dubois, Léveillé, Mes Aïeux et d'autres belles

surprises. Les billets sont présentement en vente auprès des choristes au coût de 20 \$ pour les adultes et de 10 \$ pour les étudiants.

Bienvenue à tous!

Information ou réservation : 418 364-3267 (Madeleine Leblanc)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Omer vous invite à un souper et une soirée dansante le **samedi 16 mai 2009, 17 h**, pour souligner la fête des Mères et la fête des Pères. Il y aura présentation d'une pièce de théâtre (l'année bissextile). Buffet chaud et froid préparé par Mme Isabelle Landry. Musique : *Point J* avec Jean-Pierre Leblanc, Jacques Bélanger et Jacques Lamarche. Apportez votre vin!

Coût : 17 \$ / membre – 18 \$ / non-membre – 7 \$ pour la soirée (après 20 h)

Information et réservation : 418 364-3083 (Nicole)

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-OMER

Le comptoir d'entraide de Saint-Omer, situé à l'O.T.J., vous invite à venir voir les belles choses qu'il contient aux heures suivantes :

mardi et jeudi de 13 h à 16 h

jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

Le comptoir, comprenant 3 étages dont un réservé spécialement aux vêtements pour enfants, vous offre des articles de cuisine, vaisselle, livres, poussettes, chaises hautes, vêtements pour hommes et femmes, etc. Certains articles sont offerts pour aussi peu que 25 et 50 cents!

Au lieu de jeter aux rebuts certains articles qui sont encore en bon état, nous sensibilisons les citoyens à nous les apporter, ce qui aura comme conséquence de diminuer le volume des matières résiduelles transportées au site d'enfouissement.

Les profits du comptoir vont au fonctionnement de l'O.T.J. de Saint-Omer. Nous voulons également remercier notre fidèle clientèle.

Information : 418 364-7506 (Cécile Leblanc Caissy)

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE CARLETON

Le comptoir d'entraide de Carleton vous offre ses vêtements printemps-été pour toute la famille. Nous avons présentement un grand choix de vestes de printemps, de pantalons, de bermudas, de gilets, de t-shirts, de souliers (plusieurs paires pour le soccer), d'articles de sport, de cuisine et de la literie.

Nous sommes au comptoir tous les après-midi, excepté le vendredi et les fins de semaine, **de 13 h à 16 h** ainsi que le **jeudi soir de 18 h à 21 h**. Merci de nous visiter. Venez encourager et aider notre Fabrique!

FERMIÈRES DE CARLETON

■ Assemblée mensuelle ■

Le Cercle des fermières de Carleton vous invite à son assemblée mensuelle le **mercredi 20 mai** prochain à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville à **19 h**. Apportez vos pièces pour l'exposition régionale et des pâtisseries pour le café d'amitié. Il est également temps de payer la cotisation annuelle. Bienvenue à toutes les dames fermières!

■ Exposition locale ■

Toute la population est invitée à l'exposition locale qui se tiendra à l'hôtel de ville le **jeudi 21 mai de 13 h à 21 h** et le **vendredi 22 mai de 13 h à 16 h 30**. Bienvenue à tous!

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 1^{er} juin, 16 h.